



Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2023

Usson > salle communale du préau

Membres de l'association au 31/12/2022 : 64 adhérents
Donateurs patrimoine 42 | Donateurs Rencontres Culturelles 22
Présents ou représentés à l'AGO : 41 adhérents | 2 invités

Ordre du jour :

1. Rapport moral 2022
2. Rapport financier 2022
3. Budget prévisionnel 2023
4. Rencontres Culturelles 2023 – saison 5
 - o Programmation #5
 - o Budget prévisionnel #5
5. Propos de M. Bertrand Livet, *maire d'Usson*
6. Questions diverses

Vendredi 10 février 2023, l'assemblée générale ordinaire de l'association *Les Amis de l'Église St-Maurice d'Usson d'Auvergne* s'est tenue en la salle communale du préau d'Usson.

Le Président Gérard Lebègue ouvre la séance par un mot d'accueil à 18h48 et remercie tous les participants, membres de l'association, donateurs, partenaires institutionnels et mécènes qui se sont réunis pour cette assemblée générale.

Préambule

Le président apporte les regrets, les excuses et les vœux des personnalités qui n'ont pu se joindre à notre assemblée : M. Philippe Chopin, préfet du Puy-de-Dôme, M. Bertrand Ducros, sous-préfet d'Issoire, M. Laurent Wauquiez, président du Conseil Régional AURA, Mme Sophie Rotkopf, vice-présidente du Conseil Régional AURA en charge de la culture, M. Lionel Chauvin, président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et M. Bertrand Barraud, président de l'Api et maire d'Issoire.

Puis le président Gérard Lebègue présente le rapport moral 2022

1. Rapport moral 2022

Tout d'abord, le Président note qu'il est réconfortant de constater l'adhésion du plus grand nombre autour des objectifs de notre Association.

Il souligne le soutien en 2022, de l'équipe municipale de la Commune d'Usson et des pouvoirs publics ; l'Agglo-Pays-d'Issoire, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme avec les Conseillers Départementaux du Canton de Brassac-les-Mines, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que les partenaires et mécènes privés ; l'Ordre National du Mérite 63, le Pays d'Art et d'Histoire d'Issoire, Abry immobilier, La société T2H, Axa-agence d'Issoire J-J. Lafitte, le Super U d'Arlanc & les mécènes qui ont souhaités rester anonymes, enfin les associations Par-quatre-

chemins, Saga Livradois et les Chemins d'Usson, qui témoignent tous du vif intérêt porté aux actions menées par notre association.

Le nombre d'adhérents à l'association et à jour de cotisation au 31 décembre 2022 est de **64**. Pour ce qui est du nombre de donateurs, nous l'avons divisé en deux parties cette année : **42** donateurs pour la Restauration du Patrimoine et **22** donateurs pour les Rencontres Culturelles d'Usson. Notons que 28 adhérents sont aussi donateurs et que 36 donateurs sont non-adhérents.

S'agissant de recueillir des fonds pour la restauration du patrimoine d'Usson, Gérard Lebègue informe l'assemblée que les **dons patrimoine pour l'année 2022 se sont élevés à 2 975 €**. De plus les **dons pour les Rencontres Culturelles s'élèvent à 4 320 €**.

Le président rappelle aussi le 1^{er} prix régional de la **Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français** de 8 000 € attribué à la commune d'Usson pour la restauration du *retable de la résurrection de Lazare*, après un vote du public dont nos adhérents, donateurs, artistes et bien au-delà ont participé.

Les Amis de l'Église ont organisé leurs quatrièmes Rencontres Culturelles au bénéfice de la restauration de l'église et du patrimoine. La saison 4 s'est déroulée du 26 juin au 15 octobre 2022 et s'est déclinée en 10 concerts dont 17 représentations, 8 visites musicales, 1 visite guidée et 1 balade musicale.

Les Rencontres Culturelles d'Usson pour leur 4^{ème} saison ont reçu **1 176 personnes dont 113 enfants** pour une jauge moyenne de 69 personnes par représentation. En 2022, la fréquentation est en hausse de 81% - elle était de 649 personnes en 2021.

Quelques chiffres pour les 4^{èmes} Rencontres Culturelles :

- Quêtes : 6 577 € soit 6,18€ par adulte
- Subventions publiques : 8 450 €
- Dons et mécénat : 4 320 €

- Retombées économiques - secteur de l'Agglomération d'Issoire : 5 285 €
- Bénéfices des Rencontres Culturelles versés au compte œuvre : 437 €

La beauté de notre communication papier – remercions notre photographe Jean-Claude Milliot - a été saluée par tous.

Notre exigence de qualité, tout en restant dans la simplicité et le partage, a contribué à la réussite et à la forte fréquentation de nos quatrièmes Rencontres Culturelles dont l'intégralité des bénéfices des quêtes ont été versés au compte œuvre à hauteur de 437 €, auxquels ont peut ajouter 660 € collectés dans le tronc de l'église affecté au patrimoine – tronc réalisé par l'atelier d'ébénisterie d'art de Philippe Allemand que le président Gérard Lebègue salue !

Enfin saluons aussi les artistes invités qui outre la remarquable qualité de leurs prestations ont accepté de baisser leurs cachets pour notre cause, au niveau des minima conventionnels.

En conclusion, les Rencontres Culturelles d'Usson pour leur troisième saison de juin à octobre 2022 ont atteint les objectifs suivants :

- quasi doublement de la fréquentation et élargissement du public
- développement du mécénat et équilibre du budget
- historicité, diversité et qualité de la programmation

- affirmation des Rencontres Culturelles d'Usson dans le paysage restreint des festivals de musique de chambre d'Auvergne.

Enfin, M. Bertrand Livet, maire d'Usson fait remarquer que « Les Rencontres Culturelles sont une vitrine pour Usson dont les objectifs sont largement atteints ».

Le rapport moral 2022 est alors mis au vote et l'assemblée générale ordinaire l'adopte à l'unanimité.

2. Rapport financier 2022

Le Président Gérard Lebègue passe la parole à Mme Josette Picgirard-Granier, trésorière de l'association qui présente le rapport financier 2022.

La trésorière rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, l'association possède deux comptes au Crédit Mutuel d'Issoire, un compte **Fonctionnement** et un compte **Œuvres**.

Le bilan financier 2022 s'établit de la façon suivante :

	Disponibilités au 31/12/2021	Dépenses 2022	Recettes 2022	Disponibilités au 31/12/2022
Fonctionnement	1 764,98 €	20 412,30 €	21 728,84 €	3 081,52 €
Œuvres	41 981,90 €	183,70 €	4 072,71 €	45 870,91 €

Détail des dépenses et recettes 2022 :

	Dépenses	Recettes	Total
Fonctionnement			
Adhésions à l'association		1 525,00	1 525,00
Rétrocessions compte œuvre	437,41	157,00	-280,41
Subventions publiques		8 450,00	8 450,00
Mécénat privé		4 320,00	4 320,00
Billetterie internet		70,00	70,00
Frais de fonctionnement généraux	365,46		-365,46
Rencontres Culturelles	19 609,43	7 206,84	-12 402,59
Total en €	20 412,30	21 728,84	+ 1 316,54

	Dépenses	Recettes	Total
Œuvres			
Rétrocessions compte fonctionnement	157,00		- 157,00
Frais bancaires	26,70		- 26,70
Fond de réserve des Rencontres Culturelles		437,41	437,41
Tronc de l'église		660,30	660,30
Dons		2 975,00	2 975,00
Total en €	183,70	4 072,71	3 889,01

Le Président Gérard Lebègue rappelle à l'assemblée que par soucis de transparence, les comptes après avoir été approuvés par l'assemblée générale sont déposés en mairie
L'assemblée après en avoir délibéré, approuve les comptes 2022 à l'unanimité et donne quitus à la trésorière de l'association.

3. Budget prévisionnel 2023

3.1 - Budget prévisionnel de fonctionnement 2023

Le Président redonne la parole à Mme Picgirard-Granier qui présente le budget prévisionnel de fonctionnement 2023 hors Rencontres Culturelles.

Dépenses		Recettes	
Achat fournitures administratives	300,00	Cotisations	1 100,00
Prime Assurance	120,00	Subvention commune	650,00
Frais postaux	350,00	Virement section œuvres	100,00
Communication	350,00		
Frais site internet	350,00		
Frais de mission	250,00		
Services bancaires	130,00		
Total en €	1 850,00		1 850,00

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le budget prévisionnel.

3.2 - Cotisations à l'association 2023

Le Président rappelle à l'assemblée que le montant des cotisations ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu au titre des dons aux œuvres et que les reçus fiscaux sont délivrés par la trésorière. Ceux-ci doivent être conservés 3 ans pour les particuliers et 10 ans pour les entreprises.

Puis il propose à l'assemblée générale que, la cotisation pour l'année 2021 ayant été portée à 25 €, la cotisation 2023 soit inchangée. Le reste à charge après déduction d'impôts sur le revenu est de 8,50 € pour les particuliers.

L'assemblée générale ordinaire de l'association vote favorablement le montant des cotisations pour l'année 2023, tel que proposé par le Président.

4. Programmation 2023 > Rencontres culturelles d'Usson #5

Après avoir remercié Josette Picgirard-Granier, pour la partie financière de l'Assemblée Générale Ordinaire, le président Gérard Lebègue annonce à l'assemblée que notre 5^{ème} saison des Rencontres Culturelles d'Usson sera dédiée à la mémoire de notre ami Jean-Pierre Amiet, président de l'association *Usson-Passé-Présent* et membre fondateur de notre association qui a œuvré des années pour le rayonnement culturel de notre village. Puis le président passe la parole à Jérôme Verghade, secrétaire qui présente la programmation prévisionnelle 2023.

En préambule Jérôme Verghade remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation des Rencontres Culturelles 2022 - en particulier Mme Marie-Hélène Sauvadet, MM. Jean-Claude Millot et Gérard Vernet - les institutions et les mécènes sans qui les Rencontres Culturelles d'Usson ne pourraient avoir lieu et souligne l'engagement des artistes qui mettent leur talent au profit du patrimoine ussonnais. Il rappelle que les bénéfices des collectes des Rencontres Culturelles sont fléchés pour à la restauration du patrimoine.

Fort de cette réussite le secrétaire propose après consultation de nos partenaires institutionnels et du conseil d'administration de l'association que les concerts en été aient lieu principalement les mardis soir. Les manifestations seront toujours en libre participation, cela permet au plus grand nombre et à toutes générations, de vivre des instants d'exception dans le cadre de l'église St-Maurice et de mieux découvrir le patrimoine local.

Pour les 5^{èmes} Rencontres Culturelles, les demandes de subventions ciblées vers la diffusion du spectacle vivant auprès des institutions publiques – Agglo-Pays-d'Issoire, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Direction Régionale des Affaires Culturelles... - sont en cours d'élaboration, ainsi que la recherche de mécènes privés.

En 2023, notre association a vu ses dossiers de demande de licences d'entrepreneur de spectacles 2 & 3 validés par la DRAC. Elle sollicitera alors pour la seconde année la Région Auvergne-Rhône-Alpes et pour la première fois la Spedidam - société des artistes interprètes dans le cadre du festival estival et le Fond de Solidarité des Artistes.

La direction artistique des *Rencontres Culturelles d'Usson – saison 5* se fera dans la continuité – privilégiant Histoire, Patrimoine et Musique de Chambre - avec une exigence de qualité et cinq temps forts.

4.1 - Programmation Rencontres Culturelles #5-2023

- 1- Dimanche 11 juin | **Thesaurus Harmonicus, Musiques au temps de François 1er | La Quinta Pars** | église 18h30 – en partenariat avec Les Médiévales d'Usson et le Comité d'animation
- 2- Les mardis du 18 juillet au 15 août | église 21h | **Festival Rencontres Culturelles d'Usson #5**
 - **18/07 - Bach cello suites II** / Carnus-Gougues, violoncelle baroque
 - **25/07 – 16h - Les caractères de la flûte** / Concert pour les enfants à partir de 5 ans / Bertaud, flûtes à bec et traversières anciennes
 - **25/07 – 21h - Encantamiento,,** mélodies d'Argentine de Carlos Guastavino / Villanueva, soprano – Lorel, piano
 - **01/08 - Quatuor romantique de George Onslow** / Quatuor Mycélium sur instruments anciens
 - **Samedi 05/08 - Månskugga**, l'ombre de la lune – Ballade suédoise / Niseis - Poirier, violoncelle, chant & nyckelharpa - Castin, harpe à levier & traverso
 - **08/08 – Bach, sonates pour violon et clavecin obligé** / Sichel, violon baroque – Yugami & Guerrier, clavecin
 - **15/08 – Chansons pour la Reyne Margot** / Hanrot, soprano – Tripathi, ténor & luth – Verghade, comédien
- 3- Samedi 16 & dimanche 17 septembre | **Journées européennes du patrimoine | M. Pantaléon**, à la découverte du tympanon baroque > Ovadia, tympanon - En journée 4 visites musicales, 1 visite guidée, 1 médiation autour de la statuaire restaurée et en soirée récital

- 4- Samedi 14 ou dimanche 15 octobre - **Orchestre d'Harmonie de Clermont-Ferrand** | château de Parentignat – 15h – clôture de saison
- 5- Samedi 19 août – 15h / **Vente aux enchères** / orangerie du château de Parentignat au profit de l'association sous la conduite de Anne-France Thuret, vice-présidente

Le secrétaire passe alors la parole à Anne-France Thuret, vice-présidente qui présente la vente aux enchères au profit de la restauration du patrimoine d'Usson organisée au Château de Parentignat le 19 août. Elle fait alors appel aux dons d'objets pour cette vente qui nécessite de 120 à 150 lots et rappelle que la pièce maîtresse sera une toile de l'église St-Maurice offerte par le célèbre peintre auvergnat Jean Moiras.

Puis le président repasse la parole à Jérôme Verghade qui présente le budget prévisionnel 2023 des activités culturelles de l'association.

4.2 - Budget prévisionnel - Rencontres Culturelles #5-2023

Dépenses		Recettes	
Frais de régie	130	Recettes & fonds propres	5 733
Frais de bureau	200	Commune d'Usson	650
Cachets artistiques	5 330	Agglo d'Issoire	5 000
Charges sociales	3 448	CD63 - DALD	1 000
Assurance Multirisque	720	Conseil Régional AURA	4 000
Location piano	1 600	DRAC-Manifestation d'intérêt	2 500
Location orgue	1 000	Fond solidarité artistes	981
Communication	1 500	Spedidam – Aide aux festivals	1 800
Publicité	650	Mécénat d'entreprises	2 000
Transport	3 500	Ordre National du Mérite	200
Hébergement - restauration	4 846	Dons des particuliers	500
Frais divers	250		
Frais postaux & de télécom	1 000		
Frais bancaires	130		
Droits d'auteurs	60		
Total en €	24 364		24 364

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le projet et le budget 2023 de Rencontres Culturelles d'Usson saison 5 à l'unanimité.

5. Propos de M. Bertrand Livet, maire d'Usson

Le Président Gérard Lebègue passe ensuite la parole au maire d'Usson, M. Bertrand Livet, qui remercie l'association au nom du village d'Usson pour son engagement dans les domaines « culture & patrimoine » et fait un exposé très complet sur l'avancement des projets de restauration de l'église et de son mobilier.

Les travaux entrepris portent sur 3 axes ; la statuaire, la peinture et le clocher.

Concernant la statuaire Bertrand Livet informe l'assemblée que les statues des XV et XVI^{ème} siècles de St-Blaise et St-Maurice vont être restaurées et que leur retour est prévu en juin. La restauratrice interviendrait pour expliquer son travail lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Seconde partie du mobilier, le « Tabernacle dit de la Reine Margot » dont la confection remonterait aux années 1620-1622 – commande aux artisans de Billon par le baillie « Poisson » sera aussi restauré, le dossier de financement étant clôt.

Pour la peinture, Le tableau de *la Crucifixion* du suisse Niklaus Deutsch (1484-1530) sera prêté aux Musées Nationaux pour une exposition sur la peinture germanique du Moyen-Âge et de la Renaissance dans les collections françaises qui se tiendra de mai à septembre 2024 au Musée de Besançon. Pour cela des travaux de conservation seront entrepris dont le reste à charge de la commune d'Usson sera pris par le musée de Besançon.

Enfin, la restauration du retable de la Résurrection de Lazare en cours au CICRP de Marseille depuis avril 2021, devraient s'achever cette année et le tableau de retour à Usson fin juin-début juillet 2023. Le reste à charge de la commune doit être compensé par le prix régional de la *Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français*. Rappelons que le soutien des « amis d'amis » de l'association ont vu des votes en faveur du retable provenir de Usson et de partout autour du monde – Japon, Chili, Russie, Suisse et Luxembourg, entre autres !

Concernant le clocher, l'appel d'offre de cinq lots pour la restauration est attribué. Le commencement des travaux est fixé à septembre 2023.

Le Président Gérard Lebègue est heureux de constater que ces trois axes de restauration du patrimoine prennent forme ainsi l'objet 1^{er} de notre association va donc pouvoir se concrétiser. Bertrand Livet, maire d'Usson fait alors un point sur les financements des différentes restaurations qui restent à finaliser. Le plan de financement peut se résumer ainsi :

	Statues	Tabernacle	Crucifixion	Clocher
Partenaires financiers				
Direction Régionale des Affaires Culturelles	3 919,50	3 272,00	4 405,00	165 453,00
Région Auvergne-Rhône-Alpes	1 175,85	981,60	1 321,00	198 545,00
Département du Puy-de-Dôme	2 351,70	1 963,20	2 643,00	158 835,00
Reste à charge commune	391,95	327,20	442,00	148 614,44
Total HT en €	7 839,00	6 544,00	8 811,00	671 447,44

M. le maire d'Usson rappelle que le reste à charge de la restauration de *la Crucifixion* sera financé par le musée de Besançon. Il sollicite alors l'association des Amis de l'Église St-Maurice pour une aide complémentaire prenant en charge une partie de l'autofinancement communal de restauration du mobilier et du clocher.

Le président de l'association Gérard Lebègue propose, compte tenu de la capacité financière fléchi sur la restauration du patrimoine – compte œuvre de 45 870,93 € au 31/12/2022 – que **les restes à charge des restaurations des statues et du tabernacle soient financés par l'association soit 720 €.**

Pour ce qui concerne **la restauration du clocher**, le président Gérard Lebègue propose à l'assemblée que 2/3 de la capacité financière restante du compte œuvre soit engagée en deux tranches : **15 000 € mis à disposition de la commune au commencement des travaux et 15 000 € à la réception des travaux.**

Après en avoir délibéré et mis au vote, l'assemblée approuve à l'unanimité les deux propositions de participation financière à la restauration de la statuaire et du clocher de l'église St-Maurice d'Usson.

6. Questions diverses

Au titre des questions diverses, le président Gérard Lebègue propose à l'assemblée que les comptes de l'association soient transférés à la caisse du Crédit Agricole d'Issoire.
Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité ce transfert.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de l'Église St-Maurice d'Usson d'Auvergne à 20h30 après avoir remercié toutes les personnes de l'assistance qui se sont jointes à cette assemblée en présentiel et invite les participants autour d'un verre de l'amitié.

Fait à Usson, le 18 février 2023

M. Gérard Lebègue, *président*

Mme Josette Picgirard-Granier, *trésorière*

M. Jérôme Verghade, *secrétaire*